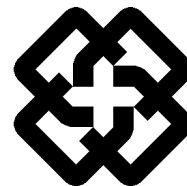


EDK	Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDPE	Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
CDEP	Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica



SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT
CONFÉDÉRATION SUISSE
CONFEDERAZIONE SVIZZERA
CONFEDERAZIUN SVIZRA

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER

Informations complémentaires 12.01.2005

EVAMAR: bilan positif pour la nouvelle maturité

Données fondamentales de l'enquête

- EVAMAR est une recherche scientifique portant sur la mise en œuvre du nouveau règlement de maturité (RRM). Cette évaluation est effectuée en deux phases. Phase I: enquête auprès des écoles (résultats disponibles maintenant); phase II: tests sur le niveau de formation des gymnasiennes et des gymnasiens (résultats disponibles en 2007).
- Les responsables du mandat d'évaluation sont la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). La phase I a été réalisée avec la participation de centres de recherches et de chercheurs provenant de toutes les régions linguistiques.
- L'enquête qui constituait la phase I a été menée au cours de l'année scolaire 2002/2003 dans tous les cantons de Suisse, et s'adressait aux groupes de personnes suivants:
 - 21 000 élèves. Dans 15 cantons (AG, BE, FR, GE, GL, GR, JU, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, VD, ZH) l'enquête a été exhaustive en incluant tous les élèves des classes terminales.
 - les enseignantes et enseignants des classes terminales (n = 2 300)
 - toutes les directions des gymnases (n = 148)
 - les responsables dans les départements cantonaux pour la mise en oeuvre de la réforme (n = 26)

Les questionnaires utilisés dans l'évaluation d'EVAMAR sont très denses. Il n'est donc pas envisageable de résumer les réponses données à toutes les questions mais bien plutôt d'étayer par des chiffres certains résultats sélectionnés.

Evaluation de la réforme dans son ensemble

- Dans l'ensemble, les élèves, les directions d'école et le corps enseignant saluent la réforme de la formation gymnasiale. En particulier, les enseignantes et enseignants adhèrent très nettement aux objectifs de la réforme.
- La poursuite des objectifs de la réforme a non seulement entraîné dans les écoles un surcroît d'organisation, mais elle a posé également de nouvelles exigences au corps enseignant. C'est ainsi que certains petits établissements signalent des problèmes dans l'organisation des options

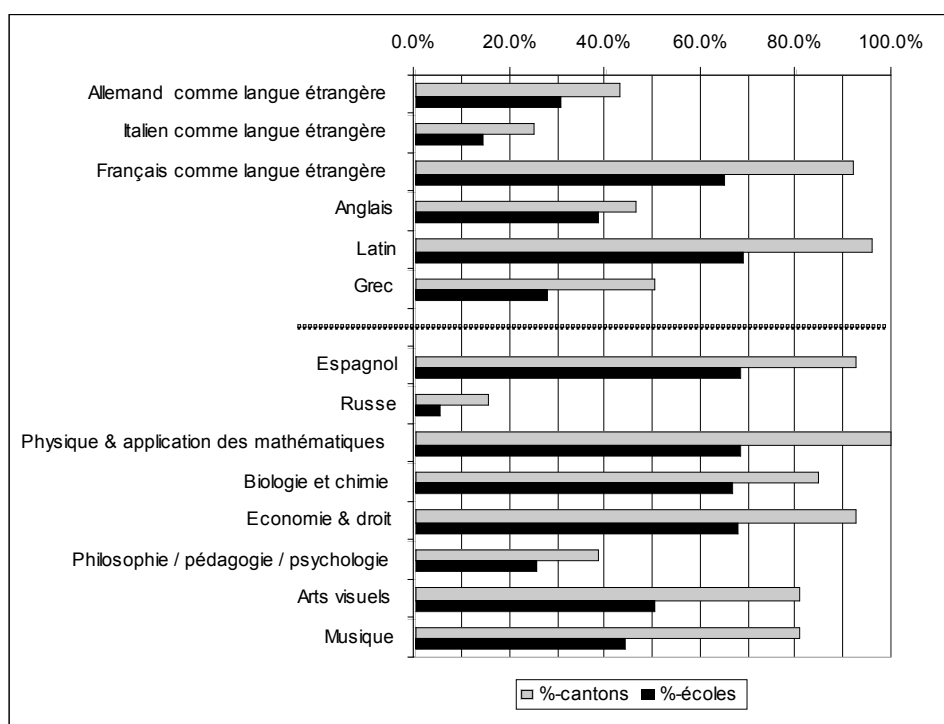
spécifiques et des options complémentaires. Une partie des enseignantes et enseignants souhaitent avoir plus de temps et être davantage soutenus dans la mise en œuvre de la réforme (par exemple, l'interdisciplinarité). Il est d'autant plus réjouissant de constater qu'en dépit de tout cela l'évaluation de la réforme est globalement positive.

- Les écoles qui appliquent le nouveau RRM depuis un certain temps portent un regard plus positif sur la qualité de l'enseignement et sur la motivation à apprendre. La majorité des directions évoquent une disponibilité croissante chez les enseignantes et enseignants à accepter la réforme. Ces deux résultats suggèrent que certains problèmes peuvent être considérés comme des difficultés de démarrage.

Individualisation de la formation

- La nouvelle maturité apporte une **orientation davantage définie par les intérêts des élèves** que l'ancien système des types A, B, C, D, E. L'approfondissement d'une discipline grâce aux options spécifiques et le choix des options complémentaires permet des profils de formation à la fois plus nombreux et nouveaux. Les nouveaux profils comprennent par exemple *PPP (philosophie, pédagogie et psychologie)* ainsi que le profil artistique avec option spécifique arts visuels ou musique.
- La **palette des options spécifiques** comprend, en sus des langues anciennes et modernes, des disciplines telles que *physique et applications des mathématiques, biologie et chimie, économie et droit, PPP (philosophie, pédagogie et psychologie), arts visuels, musique*. Les cantons décidant conformément au règlement de reconnaissance de la maturité quelles sont les options spécifiques proposées dans cet éventail de disciplines, l'offre varie d'un canton ou d'une école à l'autre. Outre les favoris que sont *l'italien, le latin et l'espagnol* ainsi que *la physique, la biologie et la chimie, l'économie et le droit*, la majorité des cantons proposent également *les arts visuels et la musique*. Ces nouvelles options spécifiques se sont bien implantées. S'il en allait exclusivement de l'intérêt des élèves, l'option spécifique PPP pourrait être offerte de façon encore plus fréquente.

Tableau 1: Offre en options spécifiques (dans les cantons et écoles, formulée en pourcents)

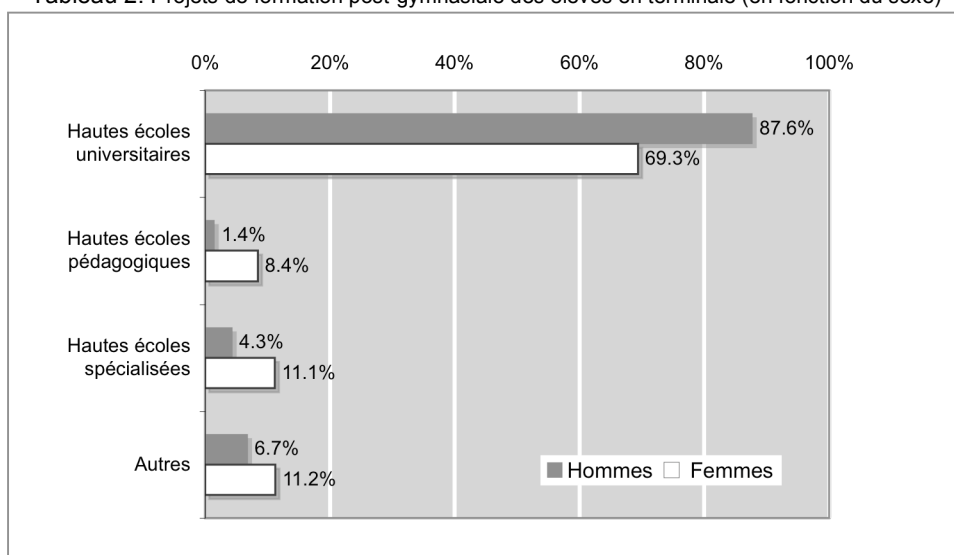


- En comparaison avec les anciens types de maturité, les nouveaux profils de formation se distinguent avant tout par un net **recul de l'enseignement du latin**: la fréquentation a chuté de 22% à 8,3%. En revanche, les profils de formation comprenant les langues modernes, les sciences expérimentales ainsi que l'économie et le droit ont enregistré une forte croissance.
- Il apparaît que la **motivation des élèves** à apprendre est plus forte quand leurs intérêts spécifiques sont pris en compte grâce aux nouvelles possibilités de choix. Lorsque cette adéquation est élevée, 50% des élèves font preuve d'une forte motivation intrinsèque à apprendre (plaisir d'apprendre), dans le cas inverse, ils ne sont plus que 14%.
- Les directions d'école, tout particulièrement de petits établissements, ont eu fort à faire avec l'**organisation** de la mise en œuvre du système des options spécifiques et complémentaires.

Avis des participants à l'enquête: le niveau de la maturité a été atteint

- 77% des élèves en terminale prévoient d'entamer des **études universitaires**, 6% des études dans une haute école pédagogique (HEP) et 8% dans une haute école spécialisée (HES). 9% choisissent une autre voie.

Tableau 2: Projets de formation post-gymnasiale des élèves en terminale (en fonction du sexe)



- Environ 80% des élèves se sentent «plutôt bien préparés» ou «bien préparés» pour se lancer dans des études universitaires. Plus de 75% des enseignantes et enseignants partagent cet avis.

Accueil favorable réservé à la réforme et à ses objectifs

- Le **travail de maturité** nouvellement introduit est très apprécié.

Point de vue des enseignantes et enseignants: dans leur grande majorité, les enseignantes et enseignants estiment que le travail de maturité est un exercice utile et intéressant. Entre autres avantages, il renforce l'autonomie des élèves (selon 93% des enseignantes et enseignants) et leur permet d'appliquer individuellement différentes méthodes de travail (93%). Parmi les difficultés signalées, l'allègement horaire insuffisant accordé pour l'accompagnement des élèves (57%) et le manque de clarté dans les critères d'évaluation (31%) reviennent le plus fréquemment.

Point de vue des élèves: eux aussi considèrent en majorité le travail de maturité comme une expérience positive grâce à laquelle ils ont beaucoup appris (voir ci-dessous). 78% d'entre eux se déclarent satisfaits des conditions de réalisation du travail de maturité. Et pour 62%, le résultat ainsi acquis n'a pas assez de poids dans l'obtention de la maturité. Voici pour étayer ces chiffres, les réponses des élèves à la question portant sur leur évaluation du travail de maturité.

Tableau 3: Evaluation du travail de maturité par les gymnasiennes et gymnasiens

Appréciations du travail de maturité	Suisse	Région linguistique		
		Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Ce travail m'a beaucoup apporté sur le plan des connaissances	87.5%	89.0%	84.5%	85.1%
Au cours de la réalisation de ce travail, mon intérêt pour le sujet a augmenté	79.3%	80.0%	78.1%	80.0%
J'ai pu réaliser mon travail de maturité dans de bonnes conditions	77.6%	79.0%	71.4%	77.9%
J'ai apprécié ce type de travail	73.7%	74.5%	66.3%	80.6%
J'ai beaucoup appris sur le plan des méthodes de travail	69.9%	68.5%	70.3%	76.3%
Ce travail a un poids trop faible dans l'obtention du certificat de maturité	62.4%	67.1%	48.0%	63.0%
L'effort nécessaire pour réaliser ce travail a été trop important par rapport aux autres exigences de la maturité	62.1%	63.4%	66.1%	48.0%
N pondéré (minimum)	3427	2082	1091	154

Remarques: Données pondérées. Les effectifs indiqués s'appliquent, séparément pour chaque colonne, à l'item présentant le taux de réponse le plus faible. Les pourcentages se rapportent aux répondants se disant «plutôt d'accord» ou «tout à fait d'accord» avec les propositions indiquées. Les cases grisées indiquent une association ou une dissociation significative (résidu ajusté ≥ 2 en valeur absolue).

- L'enseignement interdisciplinaire est lui aussi en majeure partie apprécié. 78% des enseignantes et enseignants estiment que le travail interdisciplinaire est un enrichissement pour l'enseignement (les femmes un peu plus, 87%, que les hommes, 75%). Les trois-quarts sont d'avis que ce système contribue à améliorer la qualité de l'enseignement. La moitié environ du corps enseignant ressent le besoin d'une formation continue dans le domaine de l'enseignement interdisciplinaire, et à peu près 87% aimeraient avoir plus de temps à disposition pour sa mise en œuvre dans leur enseignement. Pour leur part, les élèves souhaitent en majorité un maintien des méthodes de travail interdisciplinaires.
- La majorité des *enseignantes et enseignants* adhèrent à l'encouragement des **compétences transversales**. A peu près 80% des enseignantes et enseignants se disent de plus motivés à stimuler ces compétences chez leurs élèves.
- Les *directions d'établissement* apprécient diversement la nouvelle **réglementation de l'obtention de la maturité**. Le nouveau dispositif prévoit notamment que chaque note insuffisante dans une discipline de maturité (p. ex. un 3) doit être compensée doublement par de bonnes notes dans une ou plusieurs autres disciplines (p. ex. par deux 5 ou par un 6). Par comparaison avec l'ancien régime, le critère de réussite est ainsi devenu plus sévère. Certaines directions apprécient cette évolution, d'autres non.

Qu'est-ce qui a changé avec la nouvelle maturité?

- La formation gymnasiale dure aujourd'hui quatre ans (elle peut être offerte en trois ans lorsque le degré secondaire I comprend des classes préparatoires). Pour la majorité des cantons, cela signifie que la durée de la formation a été raccourcie d'un an.
- Les anciens types de la maturité (A, B, C, D, E) ont été remplacés par un éventail de disciplines fondamentales, d'options spécifiques et d'options complémentaires. Les disciplines fondamentales sont obligatoires. La spécialisation dans une option spécifique ainsi que le choix d'une option complémentaire sont individuels.
- Le renforcement de l'enseignement interdisciplinaire et l'encouragement des compétences transversales font aussi partie des transformations. Deux innovations sont décisives dans ce domaine: l'introduction du travail de maturité et le regroupement des sciences expérimentales et des sciences humaines sous deux disciplines fondamentales.

Davantage d'informations sur EVAMAR:

- Les rapports très détaillés sur EVAMAR phase I ainsi que d'autres documents de référence peuvent être consultés à l'adresse <http://www.evamar.ch>

Personnes de contact:

- Dr Erich Ramseier, chef scientifique du projet EVAMAR, Section recherche, évaluation et planification pédagogiques, Direction de l'instruction publique du canton de Berne, tél. 031 633 85 19
- Dr Heinz Rhy, chef de l'Unité de coordination Développement de la qualité, Secrétariat général de la CDIP, tél. 031 309 51 11
- Ernst Flammer, chef de l'Unité Education générale, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), tél. 031 322 96 69

Secrétariat général de la CDIP, Zähringerstrasse 25, case postale 5975, CH-3001 Berne
tél. 031 309 51 11, fax 031 309 51 50, edk@edk.unibe.ch